

PIM



Réunion annuelle du JRS Europe à Belgrade

Un engagement
qui fleure bon
l'Évangile

Dans ce numéro

- 01 Editorial
- 02 Les droits de l'enfant dans les procédures de retour
- 03 La plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés
- 04 La cigogne



Rue M. Liétart, 31/9 - 1150 Bruxelles

En mars dernier, une cinquantaine de collaborateurs et volontaires représentant les quinze bureaux nationaux ainsi que le JRS Europe et le JRS International se sont réunis à Belgrade pour la rencontre 'familiale' annuelle du JRS Europe. Comme dans une 'vraie' famille, il est important que l'on se rencontre pour échanger les expériences et sentir qu'il existe un fondement commun.

Il est encourageant de voir que dans chaque pays où il se trouve, le JRS se rend là où personne d'autre ne va. En Belgique, c'est la présence auprès des migrants qui subissent la détention administrative ; en Espagne, c'est l'assistance juridique qui leur est offerte dans l'enclave de Melilla ; en Serbie, le JRS s'occupe des mineurs non accompagnés, concrètement en gérant une maison d'accueil pour dix-sept jeunes migrants. Pendant nos échanges et nos visites aux autres organisations d'aide aux migrants a grandi en nous la conscience que nous n'étions pas seuls dans notre combat pour une politique migratoire plus humaine.

J'ai également découvert les nécessités criantes que connaissent les réfugiés en Serbie. Beaucoup sont des mineurs venus seuls de l'Afghanistan et du Pakistan. La toute grande majorité ne veut pas rester en Serbie : le pays offre peu de perspectives d'avenir sur le plan économique et en termes d'emploi et il n'a guère d'expérience d'intégration de personnes en provenance d'une autre culture.

Les autorités responsables de l'asile n'ont que six collaborateurs prenant en charge les interviews. En Serbie, 164 demandeurs d'asile ont reçu leur statut de protection : non pas en 2017, mais *au total*, sur l'ensemble des années 2008 à 2017. Il faut souvent un an avant que n'ait lieu la première interview de la procédure d'asile, et plusieurs années avant que cette procédure ne soit achevée.

L'idée se répand en Serbie que des pays comme la Belgique sont plus aptes à offrir une aide aux

réfugiés dans le besoin, même si on y perçoit une volonté de les aider. Cette disposition résulte du fait que la plupart des migrants ne veulent pas y rester, mais elle a surtout un lien avec l'expérience de la guerre. Beaucoup de gens en Serbie savent tout simplement ce que signifie d'être réfugié, ce qui n'est plus le fait de la plupart des gens en Belgique.

Le message d'un responsable politique à Belgrade fut aussi réconfortant. Il a fermement défendu l'idée que les réfugiés devaient être aidés et a plaidé pour une collaboration entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales dans l'accueil et l'intégration de ceux-ci. Il parlait des migrants non pas comme d'une menace, mais comme d'un défi humanitaire.

J'emporte également avec moi les paroles du P. Jose Ignacio Garcia, S.J., directeur du JRS Europe. Lors d'une homélie, il a évoqué le jugement que nous portons sur les situations que nous rencontrons. Nous pouvons voir partout des problèmes insurmontables et capituler. Mais nous pouvons aussi voir la beauté de l'humanité et l'amour entre nous. C'était un vrai plaidoyer en faveur du choix libre de l'homme, fondé sur la foi. Ces paroles m'ont été droit au cœur.

Jörg Gebhard
advocacy officer



©Sara Garcia/JRS Europe

Les droits de l'enfant

dans les procédures de retour



Lors de nos visites dans les maisons de retour, nous rencontrons régulièrement des familles qui ont longuement séjourné en Belgique. Leur niveau d'intégration varie selon les cas et les trajets de migration. Les enfants ont été alphabétisés en français ou en néerlandais, ils ne connaissent que la vie en Belgique. Le rapatriement de familles installées chez nous depuis parfois dix ans implique une rupture dramatique, avec des effets potentiellement graves sur le développement des enfants.

Pourtant, l'adhésion de la Belgique à la Convention des Droits de l'Enfant impose à nos autorités la prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les décisions les concernant. Il en va de même avec la directive européenne sur le retour des migrants irréguliers et sa mise en oeuvre en Belgique.

Dans certaines situations, le contrôle de l'immigration devrait être une considération secondaire par rapport au dommage qu'un retour forcé impose aux enfants et à leur famille.

Le Commissaire flamand aux droits de l'Enfant (*Kinderrechtencommissaris*) propose la pratique du *Kinderpardon* pour éviter un retour forcé. Elle existe au Pays-Bas où des enfants sans papiers peuvent introduire une demande de séjour après cinq ans de résidence. Le *Kinderrechtencommissaris* insiste auprès du monde politique pour que soit établie une liste de critères transparents sur base desquels un titre de séjour pourrait être accordé aux familles installées de longue date.

Lors de la décision relative au retour, l'Office des étrangers devrait prendre en considération l'intérêt supérieur de l'enfant en examinant sa situation actuelle et celle qui résulterait d'un rapatriement. Les critères envisagés pourraient être la durée du séjour, le niveau de scolarisation ainsi que les possibilités de réintégration et les perspectives en termes d'éducation dans le pays d'origine. Autant d'éléments essentiels pour garantir un développement de l'enfant en toute sécurité.

Elisabeth Razesberger
visiteuse accréditée

Pour plus d'informations :
<https://www.kinderrechtencommissariaat.be/search/site/kinderpardon>

La plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés



Qui n'a entendu parler de cet étonnant mouvement citoyen, né au cœur de la 'crise de l'accueil' en 2015, quand 1.500 migrants, dont une majorité de candidats à l'asile, campaient au Parc Maximilien ? Voilà huit mois qu'il prend chaque soir en charge l'hébergement de 400 à 500 migrants, originaires principalement d'Éthiopie, d'Erythrée et du Soudan, et désireux de rejoindre à tout prix la Grande-Bretagne.

Comment en est-on arrivé là ? Notre gouvernement, craignant un 'appel d'air' notamment à la suite du démantèlement des camps de Calais, refuse de mettre en place un dispositif d'accueil et d'information à l'attention des migrants en question dès lors qu'ils ne souhaitent pas introduire de demande d'asile en Belgique.

Le groupe Facebook de la Plateforme, qui centralise avec des moyens de fortune l'offre et la demande d'hébergement, de transport et de soutien aux migrants, compte aujourd'hui plus de 40.000 membres, dont on estime que 10 % sont actifs sur le terrain. Le mouvement est majoritairement francophone, mais il compte plusieurs groupes de soutien très actifs à Bruxelles, Anvers, Gand, Louvain et en Brabant flamand. Jeunes ou vieux, ils viennent de tous horizons sociaux et politiques et il se dit que 70 % des personnes à l'initiative d'un accueil à domicile sont des femmes. À côté de ce groupe Facebook sont nés des groupes locaux – et même des cercles rassemblant les

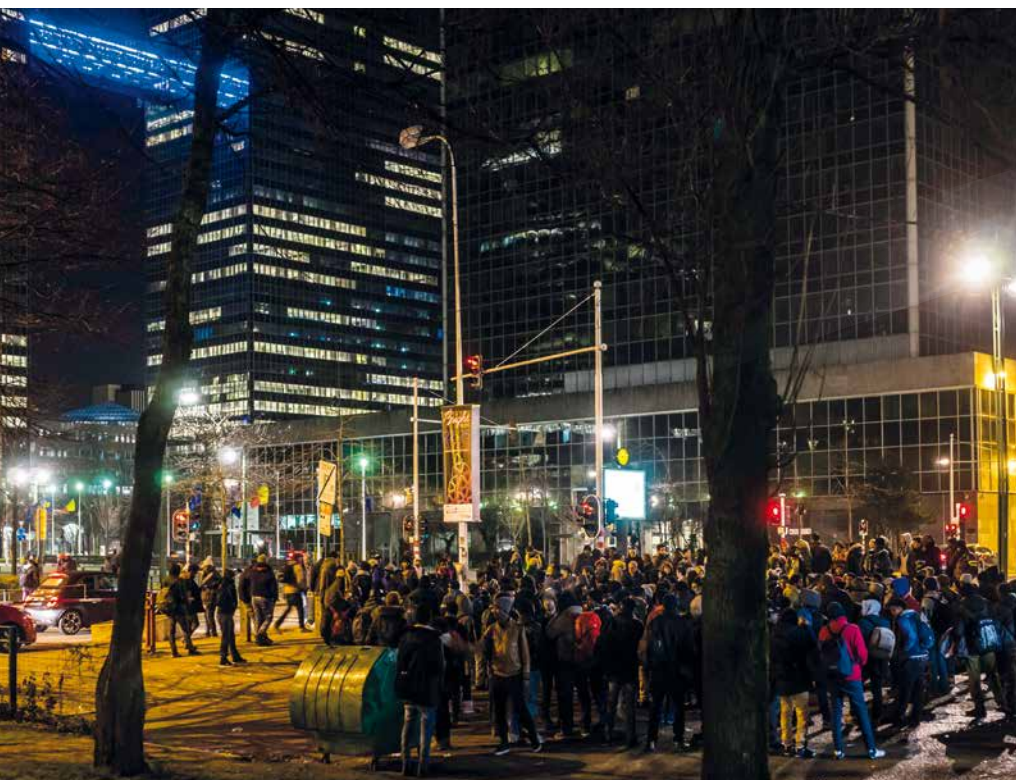
familles d'un même quartier ! -, qui ont pour objectif de mettre en contact les chauffeurs et les hébergeurs d'une même région et de faciliter l'organisation des trajets les plus longs. Ont aussi vu le jour des antennes locales du projet Colis-Colibris, qui ont pour but d'apporter un soutien matériel aux hébergeurs. Dans la foulée, certains ont développé un site 'Parole, écoute et soutien' qui offre à tous les acteurs qui le souhaitent une écoute ainsi qu'un encadrement pour les aider à gérer la charge émotionnelle intense liée à leur engagement.

Qu'est-ce qui motive donc de simples citoyens à prendre ainsi fait et cause pour de jeunes Africains dont ils ne partagent ni la culture, ni la langue ? Au départ, ils disent le refus inconditionnel de laisser à la rue des frères humains, quel que soit leur statut migratoire. On découvre aussi une envie de résister – voire même une colère -, en vue de soustraire leurs protégés aux abus de certains représentants de l'ordre qui trop souvent humilient les migrants qui leur tombent sous la main (l'un est renvoyé dans la

nuit en chaussettes, l'autre se voit confisquer son attelle), détruisent leur smartphone ou lacèrent leur sac de couchage...

Il semble qu'un phénomène d'une telle ampleur constitue, toutes proportions gardées, une véritable exception dans le paysage européen. Comment expliquer alors le tel succès et l'étonnante longévité d'un mouvement non structuré, fonctionnant sur la générosité et l'hospitalité spontanée ? Au-delà de sa capacité à utiliser de façon optimale les media sociaux, sa vigueur peut aussi être analysée comme une protestation massive contre certaines dérives de la politique menée par notre gouvernement fédéral, qui se voient qualifiées de rafles ou de barbarie. C'est ainsi qu'on a vu la plateforme s'enflammer contre le projet de loi sur les visites domiciliaires et improviser au pied levé une chaîne de solidarité pour bloquer une intervention de police de grande envergure pour arrêter des migrants.

Ce mouvement est peut-être ce qui nous est arrivé de mieux en Belgique depuis des années. Car cette hospitalité spontanée, cette solidarité à fleur de peau, cette faculté d'indignation contre des situations injustes, mais aussi tous ces combats pour vaincre peurs personnelles et préjugés, et surtout la joie que suscitent ces engagements fleurissent bon l'Évangile. Je vous invite à vous plonger



© Photos : Frédéric Moreau de Bellain



© Frédéric Moreau de Belang

sans modération dans les nombreux témoignages récoltés depuis septembre 2017 sur le site www.perlesdaccueil.be.

Ils respirent la sincérité, ils sont porteurs d'espérance. Bien sûr, tout n'y est pas rose, ils livrent aussi les limites de l'accueil, le sentiment parfois d'être manipulé, la douleur des séparations, l'angoisse de voir les 'amigrants' arrêtés et détenus en centre fermé, ...

Car oui, la plupart découvrent avec stupeur l'existence en Belgique de centres fermés au service d'une politique de retour forcé. Le mouvement citoyen se révèle ainsi un extraordinaire levier de sensibilisation, ce qui en fait de surcroît un allié objectif du JRS Belgium pour dénoncer un système profondément injuste. C'est une des raisons qui ont décidé le JRS Belgium à se manifester dans le groupe Facebook de la Plateforme et à y proposer l'aide de ses visiteurs accrédités pour soutenir les détenus qui lui seront renseignés.

D'autres synergies sont possibles, par exemple avec notre projet d'hospitalité Up Together. Il est en effet permis de penser qu'il se trouve, parmi les milliers de membres que compte le groupe Facebook de la Plateforme, nombre

de citoyens qui ne se sentent pas à l'aise avec le mode improvisé qui la caractérise et qui hésitent encore à s'engager concrètement dans le système d'accueil au jour le jour. Peut-être entreraient-ils volontiers dans un projet d'hospitalité comme le nôtre, dans lequel un tiers garantit le cadre et invite à un parcours de formation et à un accompagnement des volontaires dans la durée. A nous d'inventer maintenant des modes de collaboration innovants et respectueux.

Baudouin Van Overstraeten
directeur

La cigogne

Chaque semaine, je rencontre un homme d'un certain âge, originaire d'Afrique du Nord. Il ne sait plus très bien lui-même depuis combien de temps il habite en Belgique, mais cela doit être depuis près de vingt ans. Par un malheureux concours de circonstances, il a raté, en 2008, l'occasion qu'offrait la grande campagne de régularisation. Depuis lors, il vit, en quelque sorte, partout et nulle part.

Nous nous rencontrons maintenant, depuis quelques mois déjà, au centre fermé de Bruges. A chaque visite, il me confie que ce qui lui pèse le plus, c'est le manque de liberté. Un jour, je lui dis qu'il me fait penser à un petit oiseau qui se trouve maintenant dans une cage minuscule alors qu'autrefois il pouvait se déployer partout et jouir de l'air libre. En disant cela, je songeais,

par exemple, à une mésange charbonnière ou à un moineau des rues. Grand a été mon étonnement quand il m'a dit qu'il rêvait d'être une cigogne... cet oiseau large et fort qui peut parcourir des milliers de kilomètres et qui, chaque année, revient vers le même nid

et le même partenaire. Un oiseau vu comme porteur de bonheur et de vie nouvelle. Une parole inattendue et vivifiante.

Griet Demeestere
visiteuse accréditée



FAITES UN DON

IBAN : BE40 5230 8069 3163
BIC : TRIOBEBB

Vous recevrez une attestation fiscale pour tout don à partir de 40 euros.

Jesuit Refugee Service Belgium asbl

Rue Maurice Liéart, 31/9
1150 Bruxelles

Tél +32 2 738 08 18
info@jrsbelgium.org

www.jrsbelgium.org